

Motion 2861

pour une gestion efficiente et durable des remplacements

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la difficulté des enseignants à trouver des remplaçants en cas d’absence, notamment au primaire ;
- l’incapacité du service des remplacements de l’enseignement primaire (SeREP) à répondre à la demande ;
- que le site du SeREP indique que l’inscription de nouveaux remplaçants auprès du service est fermée¹ ;
- que les enseignants sont contraints d’effectuer des recherches avec leurs moyens, comme dans le groupe Facebook « Remplacements – Ecoles Genevoises » ;
- la QUE 1741 « Remplacements à l’école primaire : le service des remplacements est-il en crise ? »² ;
- que le département de l’instruction publique (DIP) est conscient de la nécessité d’améliorer et de moderniser la gestion annuelle des remplacements ;
- qu’une part importante de la gestion du personnel remplaçant intérimaire est réalisée au travers de processus manuels ;
- que des travaux sont en cours depuis 2015 pour moderniser les outils de gestion des remplacements ;
- que des solutions pourraient être développées par des entreprises locales dans les 6 mois pour des investissements extrêmement limités ;
- qu’une solution automatisée permettrait des reports de ressources humaines dans d’autres domaines prioritaires pour le DIP,

invite le Conseil d’Etat

à mettre en place sans délai une solution informatique pour la gestion des remplacements à l’école genevoise.

¹ <https://www.ge.ch/devenir-remplacant/conditions-periodes-inscription-enseignement-primaire>

² <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/QUE01741A.pdf>